

**Vous êtes professionnel-le intervenant
auprès des patients, pour une prise en charge
sanitaire, médico-sociale ou sociale ;
vous êtes salarié-e d'une structure ou libéral-e ;
vous vous interrogez sur l'efficacité actuelle
de l'organisation des soins ?**

Rejoignez la Communauté professionnelle
territoriale de santé - CPTS - de la Bièvre pour
construire un projet commun concret qui
réponde à vos problématiques et aux besoins
de santé de la population sur notre territoire.



La **Communauté Professionnelle
Territoriale de Santé de la Bièvre**,
un collectif pour améliorer les soins
de ville, une communauté active
pour trouver des solutions partagées
à des problèmes communs.



CPTS
de la **Bièvre**

Cachan
Chevilly-Larue
Fresnes
L'Haÿ-les-Roses
Rungis



Assemblée générale
du 12 novembre 2019

La mise en œuvre d'une CPTS est l'occasion de réfléchir ensemble aux solutions que nous souhaitons pour notre territoire :

Comment mieux gérer la demande de nos patients en soins non programmés ?

Comment mieux nous coordonner autour de la prise en charge de nos patients afin de trouver les relais à l'hôpital et en ville ?

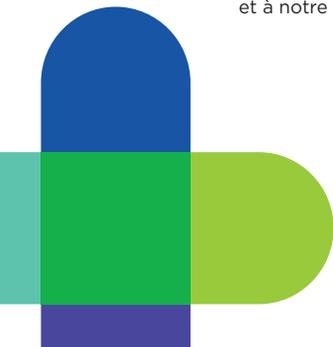
Comment disposer de la bonne information au bon moment ?

...



Rejoignez-nous pour exprimer vos problématiques !

Ensemble, nous trouverons les solutions adaptées aux spécificités de notre territoire et à notre vision de l'organisation des soins.





Pourquoi faire communauté sur notre territoire ?

Faire communauté sur notre territoire va nous permettre de trouver des solutions pour :

- **Coordonner** les professionnels de santé de premier et de second recours, et les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- **Répondre aux besoins de santé** de la population
- Mettre en œuvre des **actions partagées**
- **Améliorer nos conditions d'exercice**



Qu'est-ce qu'une CPTS ?

La CPTS est un nouvel outil dont les professionnels peuvent se saisir, pour répondre en commun aux besoins de santé qu'ils observent sur leur territoire.

Le CPTS est une communauté de professionnels de santé de ville intégrant des acteurs sociaux et médico-sociaux et des usagers pour une meilleure organisation des parcours de santé des personnes sur le territoire, en articulation avec le secteur hospitalier.



Quelques membres de la CPTS en atelier, lors de l'Assemblée générale du 12 novembre 2019

3 missions socles :

- **accès aux soins**
- **prévention**
- **parcours de soins**

En pratique, la CPTS de la Bièvre, c'est :

- Une **organisation en équipes de professionnels**
- Favorisant les **mutualisations et l'exercice collectif coordonné**
- Sur la base d'un **projet de santé** en lien avec un **territoire**
- Tout en conservant le **libre choix du mode d'exercice** des professionnels
- En **s'appuyant sur les modes d'organisation déjà en place** (cabinets individuels, cabinets de groupe, maisons de santé pluriprofessionnelles, équipes de soins primaires, centres de santé, établissements médico-sociaux, etc.)



Le projet de la CPTS

Un objectif à partager : élaborer ensemble un projet pour la CPTS de la Bièvre. **Le conseil d'administration** de la CPTS de la Bièvre a été élu le 4 juin 2019. Il est composé de 8 membres : **Jérôme Aubertin** (médecin généraliste), **Jacques Cittée** (médecin généraliste), **Thierry Delpech** (pharmacien), **Éric Douriez** (pharmacien), **Olivier Laverdure** (médecin généraliste), **Jessica Manoury** (infirmière), **Bernard Ortolan** (médecin généraliste), **Olivier Reverdy** (médecin généraliste).

Un comité de pilotage rassemblant les membres du conseil d'administration et d'autres professionnels volontaires a été créé pour mener ensemble une série de réflexions et d'actions coordonnées ayant pour objectif de nourrir le diagnostic territorial de santé partagé.

Un diagnostic permettra l'élaboration d'un projet territorial de santé partagé.



Rejoignez-nous pour :

> **Participer à la constitution du diagnostic territorial de santé partagé**

> **Élaborer le projet de santé territorial de la CPTS**



La CPTS en 3 étapes :

- > **La réalisation d'un diagnostic territorial**, afin de constater et partager sur les problématiques du territoire
- > **L'élaboration du projet de la CPTS** permettant d'identifier ensemble les actions à mettre en œuvre pour répondre aux problématiques
- > **La mise en œuvre des actions identifiées**
 - La coordination des actions de santé (accès aux soins, prévention et soins)
 - Le partage d'outils facilitant la coordination des parcours de soins et la communication entre professionnels de santé et du médico-social



Envie d'améliorer les soins de proximité et les parcours de soins des patients ?

Contactez la **CPTS** de la **Bièvre**

71 bd Paul Vaillant-Couturier,

94240 L'Haÿ-les-Roses

Mail : cptsdelabievre@gmail.com

Tel : 06 50 11 26 44

Site Internet : www.cptsdelabievre.sante-idf.fr